

Verspätungen bei Ligaspielen

Retard pour les jeux de ligues

Verspätungen

Fünf Minuten vor Sitzungs- oder Matchbeginn müssen alle Teilnehmer spielbereit sein und mit ausgefüllter Konventionskarte ihre Plätze eingenommen haben.

Nach Ablauf einer Frist von 5 Minuten (15 Minuten wenn nur zwei Mannschaften betroffen sind), werden verspäteten Teams 5 Match-Punkte (nächstehend IMP) abgezogen; der Abzug für jede weitere Minute Verspätung beträgt 1 IMP.

Bei höherer Gewalt, die nachgewiesen sein muss, werden Ausnahmen gemacht

Nach 30 Minuten

Wenn die Verspätung mehr als 30 Minuten beträgt, entscheidet der Turnierleiter, unter Berücksichtigung der besonderen Umstände, über die zu treffenden Massnahmen und evtl. Ausschluss des schuldigen Teams.

Wartende Teams dürfen den Turniersaal nicht verlassen, bevor der Turnierleiter seine Entscheidung getroffen hat. Bei Nichtbefolgung dieser Vorschrift kann der Turnierleiter das Team, das sich entfernt hat, mit dem Matchverlust bestrafen, wenn das verspätete Team noch eintrifft und höhere Gewalt geltend machen kann.

- Wettkampf mit zwei Teams: Ausschluss nach 30 Minuten;

Team-Turnier: 12 VP (alte Tabelle 18) oder Teamdurchschnitt falls höher.

Art. 80

Retards - Principe

Cinq minutes avant l'heure prévue pour le début de la séance ou de la rencontre, tous les joueurs doivent occuper leur place, prêts à engager l'épreuve, feuilles de conventions remplies.

Passé l'heure de plus de 5 minutes (15 minutes pour les rencontres ne concernant que deux équipes), les équipes retardataires sont pénalisées de 5 points de match (ci après: IMP) et de 1 IMP pour chaque minute de retard supplémentaire (en cas de conversion en VP).

Est réservé le cas de force majeure documentée.

Art. 81

Après 30 minutes

Si le retard dépasse 30 minutes, il appartient à l'arbitre de décider des mesures à prendre, compte tenu des circonstances particulières, et éventuellement de scratcher l'équipe défaillante.

Avant que l'arbitre n'ait pris cette décision, il est interdit aux équipes présentes de se retirer. En cas d'inobservation de cette prescription l'arbitre a toute latitude pour scratcher l'équipe qui se retire, si l'équipe retardataire se présente et peut justifier d'une raison de force majeure.

– Rencontre direct de 2 équipes: scratch après 30 minutes;

Rencontre en poules: 12 VP ou moyenne de l'équipe si plus.